

Saint-Cézert Infos

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL



Monsieur le Maire et
l'équipe municipale
vous présentent leurs

MEILLEURS VŒUX 2026



ÉDITO - Décembre 2025

Chères Administrées, Chers Administrés,

Le contexte national demeure marqué par une succession de crises et une instabilité politique et budgétaire qui affecte aujourd'hui l'ensemble des collectivités. Jusqu'à présent relativement préservée, notre commune n'échappe toutefois pas à quelques contraintes. Les subventions accordées par l'État, la Région et le Département au titre du CECA seront intégralement versées. Néanmoins, une partie des aides prévues en 2025 est reportée à 2026, entraînant des décalages de trésorerie. Malgré une année 2025 budgétairement exigeante, la situation financière reste maîtrisée et les perspectives pour 2026 sont sécurisées.

L'année écoulée a également été riche en réalisations.

L'inauguration du CECA a permis à Saint-Cézert de bénéficier d'une visibilité positive. Ce projet structurant a été salué par les partenaires institutionnels, les collectivités du territoire et par les Administré(e)s, confirmant ainsi son intérêt et toute son utilité ; lieu déjà largement investi.

Par ailleurs, des avancées importantes ont été actées :

- une solution a été retenue concernant la **départementale D58F**, permettant d'envisager sa réouverture en 2026, en lien avec le Département.
- le projet d'**assainissement collectif** entre dans une phase concrète avec un démarrage des travaux prévu en 2026.
- le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** a été arrêté : cette étape ne constitue pas une adoption définitive, une phase de concertation reste à venir mais elle a néanmoins permis de sécuriser la réalisation du projet d'assainissement collectif.

Sur le plan de la vie communale, l'engagement constant des **associations** et le professionnalisme des **agents municipaux** ont largement contribué au dynamisme du village tout au long de l'année. Je tiens à les en remercier sincèrement.

2025 s'achève ainsi dans un esprit dynamique et constructif, 2026 s'annonce dense et structurante !

Le renouvellement des Elus constituera un temps institutionnel important qui ne peut être commenté davantage dans le cadre du devoir de réserve.

Je vous souhaite à toutes et à tous de **belles et chaleureuses fêtes de fin d'année !**

Henri OLIVEIRA SOARES
Maire de Saint-Cézert



Édito _ P2
Vie municipale _ P3
Cadre de vie _ P6
Culture et associations _ P8
Informations diverses _ P10

Vie Municipale

3

Départementale D58F



Le 15 décembre 2025, la commune a été informée par les services départementaux de la voirie, en présence de Monsieur Didier Laffont, conseiller départemental, d'une série de décisions concernant la départementale D58F. La principale annonce porte sur la possibilité d'une réouverture de la voie en 2026, sous certaines conditions. Après de nombreuses études, des analyses de risques approfondies et des échanges avec l'ensemble des autorités compétentes, notamment les autorités environnementales, le Département a retenu une solution fondée sur la réouverture de la route actuelle.

L'option d'un nouveau tracé a été écartée en raison de plusieurs contraintes majeures : impacts environnementaux importants (zone humide et abattage conséquent d'arbres), coûts incompatibles avec le contexte budgétaire à venir, délais d'instruction et de réalisation excessifs, ainsi que les contraintes liées à la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF), susceptibles d'impacter les projets communaux et territoriaux.

La solution proposée par le Département prévoit les aménagements suivants :

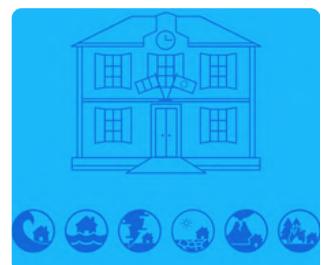
- la sécurisation de la voie afin de prévenir tout risque d'effondrement,
- le décalage de la bande de roulement vers la zone empierrée,
- la création de deux zones de croisement,
- l'aménagement d'un cheminement piétonnier,
- la réouverture de la circulation sur une seule voie, la desserte locale des poids lourds restant autorisée.



Cette proposition est conditionnée à l'engagement de la commune à adapter son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin d'y intégrer plusieurs mesures de sécurité, notamment :

- la fermeture de la voie en cas de vigilance météorologique départementale "orange" liée à de fortes pluies et au risque d'éboulement,
- la mise en place de dispositifs de fermeture au croisement du chemin d'En Piroulet et du chemin de Guerguille, tout en maintenant l'accès à la résidence située au-delà de ce point,
- l'installation d'une signalisation adaptée,
- la prise d'un arrêté municipal de fermeture le cas échéant.

Plans communaux
et intercommunaux
de sauvegarde



 Dans le cadre de la sécurisation de la voie et compte tenu des risques identifiés, l'abattage des deux platanes surplombant le lavoir s'avère malheureusement nécessaire afin d'éviter tout danger en cas de chute ou de dommages irréversibles. Cette décision, bien que difficile, s'inscrit dans une logique de sécurité des usagers et de la voie.

Les travaux devront être réalisés en période sèche, soit à la fin du printemps ou au début de l'été. Leur durée est estimée à trois mois, permettant d'envisager une réouverture à l'automne 2026, entre fin septembre et début octobre. Le Département a confirmé l'inscription de cette opération à son budget 2026. Le lancement des études était conditionné à la délibération communale actant les engagements relatifs au PCS, engagement qui a été formalisé lors du conseil municipal du 14 novembre 2025.

Après une période d'attente prolongée, une perspective concrète se dessine enfin. La commune, consciente des désagréments quotidiens engendrés par la fermeture de la D58F, remercie l'ensemble des Administré(e)s pour leur patience et leur compréhension.

Vie Municipale

PLAN LOCAL D'URBANISME ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

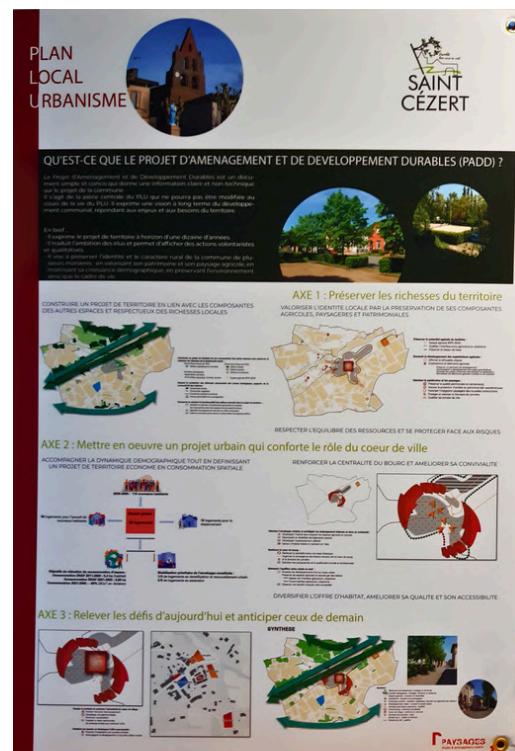
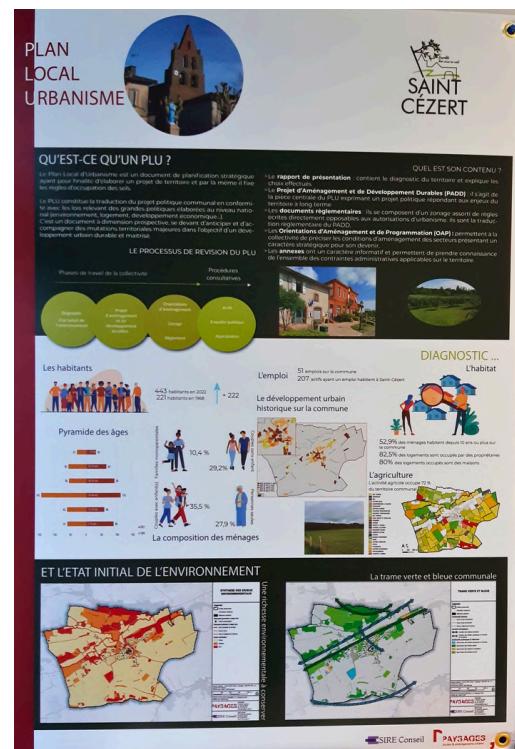
Lors du conseil municipal du 14 novembre, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté.

Il est important de rappeler que cet arrêt ne constitue ni une validation définitive ni un vote mais marque l'achèvement de la rédaction de la partie réglementaire du document d'urbanisme. Cette partie réglementaire traduit concrètement les orientations définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), lequel avait préalablement fait l'objet d'une concertation publique. Elle fixe notamment les règles d'utilisation des sols et les principes d'aménagement applicables sur le territoire communal.

À la suite de cet arrêt, le dossier du PLU a été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA) parmi lesquelles figurent notamment la Direction Départementale des Territoires (DDT), les chambres consulaires, la structure en charge du Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire (SCOT), les autorités environnementales, les syndicats de l'eau et de l'énergie, les communes limitrophes ainsi que la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. Ces organismes disposent d'un délai de trois mois pour formuler leurs observations. Au terme de cette phase et en fonction des avis recueillis, la commune apportera les réponses nécessaires et pourra engager la procédure d'enquête publique, nouvelle étape essentielle permettant l'information et la participation des Administré(e)s.

L'arrêt du PLU constitue par ailleurs une étape déterminante en ce qu'il confirme l'engagement de la commune auprès de Réseau31 pour la mise en œuvre du projet d'assainissement collectif. Lors de la commission territoriale du 25 novembre, Réseau31 a confirmé l'inscription à son budget 2026 du démarrage des travaux du dispositif d'assainissement collectif de Saint-Cézert.

Ces avancées structurantes participent à la cohérence du développement communal et à l'amélioration durable du cadre de vie.



Panneaux consultables en mairie

2024

Mars 2025

Avril 2025

Novembre 2025

Courant 2026

LANCÉMENT

PHASE D'ÉTUDE

ARRÊT PHASE ADMINISTRATIVE APPROBATION

REUNION PUBLIQUE
PADD

PRESCRIPTION
REVISION
&
MODALITE
CONCERTATION

1
DIAGNOSTIC
&
ETAT INITIAL
ENVIRONNEMENT

2
MISE EN FORME
DU PADD
&
PRESENTATION
AUX PPA

3
PARTIE
RÉGLEMENTAIRE
&
EVALUATION
ENVIRONNEMENTALE

BILAN
CONCERTATION
&
ARRÊT PLU

CONSULTATION
DES SERVICES
3 MOIS

ENQUÊTE
PUBLIQUE
3 MOIS

APPROBATION
DU PLU

Vie Municipale

5

CENTRE ÉCONOMIQUE CULTUREL ET ASSOCIATIF (CECA)

Le 4 septembre, la commune a inauguré par anticipation le Centre Économique, Culturel et Associatif (CECA) : tiers-lieu ambitieux issu de la rénovation complète d'une ancienne métairie précédemment remaniée en salle des fêtes, désormais réhabilitée en un espace de vie, de rencontres et de dynamisme local.

Cette inauguration s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités et partenaires institutionnels : Madame la Sous-Préfète Barbara Ballavoisne, Monsieur le Député Jean-François Portarrieu, Madame la Conseillère régionale Stéphanie Sense, les Conseillers départementaux Véronique Volto et Didier Laffont, le Président du Pays Tolosan Patrice Lagorce ainsi que des représentants de l'Agence régionale Énergie et Climat, le Major Sarthou, de nombreux Maires du territoire, le cabinet de maîtrise d'œuvre, une grande partie des artisans ayant contribué au chantier, et de très nombreux Administré(e)s témoignant de l'attachement collectif à ce projet structurant.

La cérémonie officielle a débuté par la découpe du ruban suivie du dévoilement de la plaque inaugurale marquant symboliquement l'ouverture de ce nouveau lieu au service de la population.

Les travaux de réhabilitation ont débuté en novembre 2024 et se sont déroulés dans d'excellentes conditions, sans imprévu majeur ni retard, grâce à une coordination efficace entre les différents acteurs du projet.

L'opération a bénéficié d'un taux de subventionnement de 78,7 %, traduisant la reconnaissance institutionnelle de son intérêt territorial tandis que la participation financière de la commune s'élève à 320 000 €, affirmant un engagement fort en faveur du développement local.

Pensé comme un véritable Tiers-lieu, le CECA regroupe aujourd'hui plusieurs espaces complémentaires : une salle évènementielle, une salle de lecture, une bibliothèque, une salle associative, un café communal et des espaces de coworking en préparation.

Cet ensemble cohérent permet d'accueillir une grande diversité d'usages, de publics et d'initiatives, qu'elles soient culturelles, économiques, associatives ou citoyennes.

Qualifié de « cœur battant » de la commune par La Dépêche, le CECA répond d'ores et déjà pleinement aux objectifs fixés par la municipalité. Les premières manifestations ont mis en lumière les valeurs fondatrices du projet : convivialité, partage, accès à la culture, mixité sociale et générationnelle, bien-être et qualité de vie.

Un moment particulièrement marquant a été la première ouverture du Café communal, qui a rencontré un vif succès au-delà des espérances, confirmant l'attente forte des habitants pour un lieu fédérateur, vivant et chaleureux.

Le CECA s'affirme ainsi comme un espace central de rencontres et d'échanges, appelé à jouer un rôle essentiel dans l'animation et le rayonnement de Saint-Cézert au niveau du territoire.



Programme des vendredis d'ouverture du Café communal :

30 janvier 2026

20 février 2026

27 mars 2026

24 avril 2026

29 mai 2026

19 juin 2026

*fête de la musique
concert "ARAELE"*

*musique celtique & folk
organisé par la bibliothèque en
partenariat avec la Médiathèque*

Départementale

24 juillet 2026

soirée « Guinguette »

Suite du programme à venir

Cadre de Vie

6

AFFAIRES SCOLAIRES

Le jeudi 16 octobre, dans le cadre de la grande lessive, les parents des deux classes de l'école ont été invités dans les classes pour réaliser une œuvre d'art avec leur enfant. Cette année, le thème était : Nuit et jour, réfléchir les lumières. Les enfants ont accroché les œuvres réalisées en classe et avec leurs parents sur des fils à linge, installés à l'extérieur de l'école et dans la cour.

Ce moment de partage a été apprécié de tous : grands et petits !

Nous remercions les parents pour leur participation.

Ce projet devrait être renouvelé au Printemps.

Les deux classes de l'école maternelle ont également participé à **la fête de la pomme**, qui s'est tenue **le 18 octobre**, au Burgaud. Les élèves des deux classes ont réalisé une farandole de pommes.

Un jeudi sur deux, les deux classes de l'école maternelle se rendent à la **Bibliothèque** de Saint Cézert.

Les enfants empruntent un livre pour la maison. Cathy nous accueille toujours avec une surprise : un album, un Kamishibaï (ensemble de planches qui défilent pour raconter une histoire). Elle nous a également présenté une animation autour de l'Espagne. Merci Cathy !

Les deux classes de l'école ont également participé **au marché de Noël du Burgaud**. Chaque classe a réalisé des petits objets. Les enfants n'ont pas oublié de préparer des petites friandises pour tous les gourmands.

Enfin, nous remercions chaleureusement l'équipe du **Foyer rural** qui a offert un goûter aux enfants de l'école maternelle **le jeudi 18 décembre**.

La directrice de l'école.



Spectacle : Comme un air de Noël

Les enfants de la maternelle ont assisté mardi 9 décembre à un spectacle racontant, dans un premier temps, l'histoire du tout premier facteur du monde dévoilant ainsi quelques secrets bien gardés de Noël. Puis une seconde histoire, mêlant ventriloque et marionnette a emmené les enfants dans l'effervescence de l'atelier des lutins!



Noël avant l'heure : repas offert par la mairie

Enfants, équipe enseignante, agents du périscolaire et élus ont partagé un repas festif vendredi 19 décembre dans la salle des fêtes rénovée et décorée avec soins, pour l'occasion, par Aurélie pour le plus grand bonheur des petits et grands enfants !



Rentrée scolaire 2026 - Recensement des effectifs

En septembre prochain, les enfants nés en 2023 feront leur rentrée à l'école maternelle. Les avis de naissances, qui servent de base au calcul des effectifs prévisionnels ne permettent pas de comptabiliser les enfants nés en 2023 et dont les parents n'étaient pas domiciliés à Saint-Cézert à cette date.

Aussi, nous demandons à ces derniers de bien vouloir se signaler en mairie, afin d'ajuster les effectifs prévisionnels et d'organiser au mieux la rentrée prochaine en partenariat avec l'Éducation nationale.

COLIS DE NOËL

Comme chaque année, les aînés ont bénéficié des traditionnels colis de Noël, confectionnés par la Ferme locale de l'AZEMA, de Cabanac-Seguenville.



Cadre de Vie

7

LOCATION DE SALLE

La salle des fêtes et la salle du bar sont disponible à la location.

Un outil de réservation en ligne est à l'étude.

Dans l'attente, les demandes de location sont à effectuer directement auprès du secrétariat de la mairie:

-par mail contact@saint-cezert.fr

-par téléphone 05 61 82 67 05

Tarifs administrés

- Week-end Salle des fête 220€
- Week-end Salle et Bar 260€

Tarifs extérieurs

- Week-end Salle des fête 660€
- Week-end Salle et Bar 760€

Des locations sont également possibles en semaine.

Pour plus de renseignement, veuillez contacter la mairie.

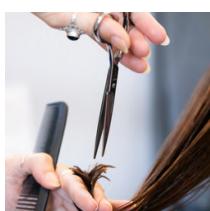
ENCOMBRANTS

Uniquement sur RDV :

05 61 82 63 74



SERVICES



Malheureusement le service de coiffure ambulant bien utile a pris fin.
Mélany intervient désormais uniquement à domicile.
Elle reste joignable au 06 08 85 41 66 pour ceux qui souhaiteraient faire appel à ses services.

GROS ENCOMBRANTS

COLLECTE À DOMICILE

POUR TOUT ENCOMBRANT NE POUVANT ÊTRE DONNÉ, RÉPARÉ OU REPRIS,
LA SOLUTION EST DE L'EMMENER À LA DÉCHÈTERIE

Votre appareil électroménager doit être remplacé ?
Pensez à le faire reprendre lors de l'achat du nouvel appareil

Pour les gros encombrants (canapé, armoire, matelas, ...), la Communauté de communes propose gratuitement un service de collecte à domicile sur inscription (dans la limite de 1m³).

2026

mercredi 7 janvier	mercredi 29 avril	mercredi 2 septembre
mercredi 4 février	mercredi 3 juin	mercredi 1 ^{er} octobre
mercredi 4 mars	mercredi 1 ^{er} juillet	mercredi 29 octobre
mercredi 1 ^{er} avril	mercredi 5 août	

Saint-Cézert

SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT

www.hautstolosans.fr/encombrants

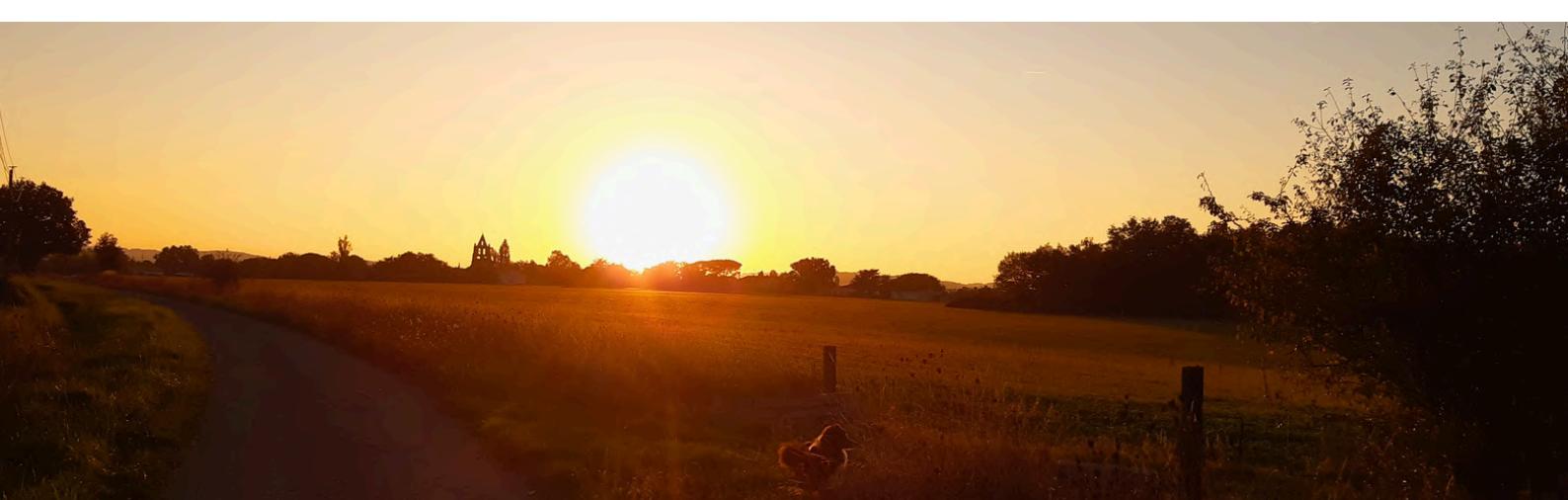


WWW.HAUTSTOLOSANS.FR

RENSEIGNEMENTS :

Service de gestion et de prévention des déchets ménagers
de la Communauté de communes des Hauts Tolosans
31330 Grenade sur Garonne

Tél : 05 61 82 63 74 - Email : service-dechets@hautstolosans.fr



Culture et Associations

FOYER RURAL



Une belle énergie au Foyer Rural !

Quel plaisir de voir le Foyer Rural reprendre pleinement vie ! Cette année a été particulièrement riche, et encore davantage depuis le mois de septembre, grâce au nouvel espace que nous investissons avec bonheur.

Ce nouveau lieu associatif et culturel est devenu un véritable lieu de rencontres, de partage et de dynamisme.

De nouvelles activités ont débuté : gym tonic et gym douce pour bouger ensemble, moments de bien-être avec la sophrologie et un voyage sonore, danse et rythmes chaleureux lors d'une soirée salsa. La créativité n'a pas été en reste avec des ateliers hebdomadaires pour adultes, enfants et seniors.

Les temps de convivialité ont également marqué ce semestre : marche rose, troc plantes, goûter de Noël des enfants, soirée d'automne ou encore des instants partagés au café municipal, autant de moments simples et précieux qui font vivre notre village.

Toute l'équipe du Foyer Rural remercie chaleureusement les adhérents et participants pour leur présence et leur enthousiasme. Nous souhaitons à tous les habitants du village de très belles fêtes de fin d'année, remplies de joie et de partage.

AG 2025 Bureau renouvelé

Présidente: Anaïs BUTTO - Secrétaire: Anne ANDRIEU - Trésorier: Dominique BETUING

PÉTANQUE

AG 2025 Nouveau bureau

Président: CAPUS Cédric
Secrétaire: ANDRIEU Gérard
Trésorière: ANDRIEU Anne

CHASSE

AG 2025 Bureau renouvelé

Président: Gilles BOSC
Secrétaire: Véronique BUTTO
Trésorier: Patrick BUTO

COMITÉ DES FÊTES

AG 2025 Bureau renouvelé

Président: Jean Luc ANDRIEU
Secrétaire: Anaïs BUTTO
Trésorier: Dominique BETUING



AGENDA 2026

Pétanque St-Cézerienne

- Samedi 28 Mars : 20h45 Loto
- Dimanche 12 Avril : 14h30 concours amical
- Dimanche 10 Mai : 14h30 concours amical
- Vendredi 26 Juin : 19h concours amical
- Samedi 18 juillet : Concours amical et repas
- Dimanche 19 juillet : Officiel en doublette
- Samedi 12 septembre : Officiel en triplette
- Dimanche 27 septembre : Repas et concours amical

Le comité des fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des habitants pour cette belle année passée à nos côtés. Merci pour votre participation, votre engagement et votre enthousiasme, notamment lors du week-end de la fête locale. Nous vous souhaitons à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

LES AMIS DE SAINT ORENS DE SAINT CEZERT

Rappels : L'église est ouverte tous les jours de 9h à 17h et en cette période de Noël, vous pouvez venir admirer la belle crèche installée à gauche de l'autel.



21 MARS

Théâtre
"Les Imposteurs"

Évènements
à venir

28 MARS

Loto
Pétanque / foyer rural



Culture et Associations

MÉDIATHÈQUE

Après un ultime déménagement début septembre, les améliorations apportées dans ce lieu culturel et de convivialité, amènent une ambiance encore plus chaleureuse et lumineuse.

Nos lecteurs et visiteurs peuvent apprécier le hall d'accueil cosy avec ses fauteuils confortables.

Nos activités phares ont repris comme l'accueil des p'tits loups et les activités manuelles pour les maternelles, et bien d'autres à venir comme un rendez-vous mensuel, le vendredi soir pour une soirée jeux de société ou tarot, par exemple !

Passez de belles fêtes de fin d'année, et au plaisir de vous accueillir au sein de notre belle médiathèque communale. *Cathy APAT*

Règles de fonctionnement

Le service est toujours **gratuit et accessible à tous**.

Une inscription est cependant obligatoire. Elle inclus l'acceptation du règlement intérieur de la structure.

Afin de garantir le bon fonctionnement du service et permettre à chacun de profiter des collections mises à disposition, il est indispensable que les usagers respectent les conditions définies dans le règlement. Entre autre **les modalités d'emprunt et de retour**.

RAPPELS

EMPRUNT:

- Adultes : 3 livres, documents ou périodiques à la fois
- Enfants : 6 livres, documents ou périodiques à la fois
- CD/DVD : 2

RETOUR:

- Au bout d'1 mois d'emprunt

Réservations possible via le Compte lecteur ou auprès de Cathy

Catalogue en ligne accessible sur: mairie-saintcezert.fr

Contact: bibliosaintcezert31@gmail.com

Spectacle

Pour Noël, la municipalité a fait appel de nouveau à la Compagnie Le silence des mots, afin de pouvoir proposer un spectacle aux adhérents de la bibliothèque. Destiné principalement à un jeune public, la représentation toute en poésie de Cécile Souchois-Bazin était intitulée "C'est quoi cette histoire?".

Des histoires "rêveuses qui volent au vent, rieuses qui dansent avec les feuilles des arbres, farfelues qui virevoltent au-dessus des voitures, curieuses qui traversent les immeubles... Vivantes ces histoires ont profité d'un moment de silence pour se raconter et donner des clés de compréhension du monde".



Informations Diverses



Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales.

Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Service Public

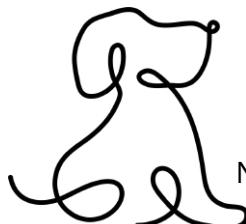
À votre service

En quelques clics, je retrouve mes principales démarches et informations relatives aux élections.
Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

Je vérifie ma situation électorale

Je m'inscris sur les listes électorales

Je donne procuration



Afin de garantir la sécurité et le bien être des habitants sur la commune, il est nécessaire de rappeler aux propriétaires de chiens certaines bonnes pratiques à tenir : promener son chien en laisse sur l'espace public, se munir de sacs à déjections lors des balades, éviter la divagation de son animal dans le village, prendre les mesures pour réduire les aboiements intempestifs...

Nous faisons appel au bon sens et à la communication de toutes et tous, administrés et voisins, afin de maintenir le "bien vivre ensemble".

Propriétaires de chiens

Informations Diverses



SERVICES

Jeudi - Petit marché

Maraîcher (fruits légumes): Loïc SOURIAC
 Fromager: Fromage ment vôtore
 Boucher-charcutier: Yannick MIMAUD
 Pizzaïolo: KITIJO
 Plantes et fleurs: Ferme de Susterre

CARNET

Naissance - TOUZOU LI Jacques 09 / 12 / 2025

Décès - MOLLET Laurent 30 / 10 / 2025



INVITATION VŒUX DU MAIRE 2026



GALETTE DES ROIS
 ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

**DIMANCHE 4 JANVIER
 15H30**
 À LA SALLE DES FÊTES



DÉCHÈTERIE



Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
 9h à 12h15 / 13h45 à 18h
Samedi
 9h à 18h
Dimanche
 9h à 12h15 / 13h45 à 17h30
 Fermée : mardis / jours fériés
 Route de Saint-Cézert
 05 61 82 35 03

NUMÉROS UTILES



- 15** SAMU urgence médicale
- 17** Police secours infraction
- 18** Sapeurs-pompiers
- 114 Urgence SMS
sourds malentendants
- 112 Europe urgence médicale
- 3624 SOS médecins
- 3237 Pharmacie de garde

CAMBRIOLAGES



Démarchage, soyons vigilants !
 Tout démarchage doit être signalé au préalable en mairie
 En cas de doute, contactez le secrétariat :
 05 61 82 67 05
 saint-cezert@orange.fr

